

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 1^{ER} JUIN 2022

Délibération AG-2023-01.2

Projet de délibération AG-2023-01.2 : après discussion, Madame Laure-Agnès Caradec, Présidente, demande aux membres de l'Assemblée générale présents :

- De bien vouloir approuver le compte rendu l'Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2022

La Présidente



Laure-Agnès CARADEC

Louvre & Paix
La Canebière
CS 41858- 13221
Marseille cedex 01
☎ 04 88 91 92 90
☎ 04 88 91 92 65
✉ agam@agam.org